

Mémoire pour les consultations
prébudgétaires en vue du budget fédéral de
2024

Par : Coalition canadienne des
organismes de bienfaisance en santé

Présenté le : 4 août 2023



Recommandation 1 : Doubler le financement actuel de la recherche alloué aux trois organismes subventionnaires et s'engager à une augmentation annuelle qui suivra le rythme de l'inflation et des étalons mondiaux.

Recommandation 2 : Collaborer avec le secteur des organismes de bienfaisance pour créer un environnement de financement plus durable.

Recommandation 3 : Avant de procéder aux modifications proposées à l'impôt minimum de remplacement, déterminer l'incidence de ces modifications sur les revenus des organismes de bienfaisance au moyen d'une analyse économique et financière indépendante.

Introduction

La Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé (CCOBS) est un regroupement de 26 organismes nationaux membres qui se font les porte-parole des patients à toutes les étapes du continuum de la santé. Notre mission est de mener une action collective en matière de politique de santé et de recherche en santé au profit des patients vivant au Canada. Nous renforçons la voix des Canadiens, des patients et des soignants en travaillant avec d'autres pour faire progresser la politique de santé et accroître les investissements dans la recherche en santé. Nos membres fournissent de l'information factuelle sur les maladies qui aide à autonomiser et à éduquer les Canadiens. Nous sommes des partenaires à part entière dans la recherche en santé et investissons dans la recherche et l'innovation qui amélioreront les résultats en santé pour les Canadiens.

Il faut investir dans la recherche pour faire de nouvelles découvertes qui transformeront la façon dont les Canadiens abordent la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies, et qui éclaireront les politiques qui, en fin de compte, amélioreront les résultats en matière de santé. L'investissement du Canada dans la recherche n'a pas suivi le rythme des autres pays de l'OCDE et nous risquons de perdre nos meilleurs talents en recherche, nos chercheurs en début de carrière et nos chercheurs chevronnés si nous ne donnons pas la priorité à la recherche dans notre pays. En accordant la priorité aux investissements dans la recherche, nous pouvons maximiser les gains réalisés, susciter des changements positifs dans le système de soins de santé, améliorer les résultats en santé et stimuler la croissance économique dans notre pays.

Les organismes de bienfaisance en santé font partie d'un secteur caritatif dynamique qui répond à des besoins et à des préoccupations qui sont au cœur des collectivités. À l'approche du budget de 2024, et compte tenu des objectifs et priorités ambitieux qui sont fixés pour notre pays, nous demandons au gouvernement du Canada de collaborer avec le secteur des organismes de bienfaisance afin de créer un environnement de financement amélioré et durable pour le secteur.

La recherche stimule l'acquisition de nouvelles connaissances, améliore les résultats en matière de santé et stimule la compétitivité économique.

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada double le financement actuel de la recherche alloué aux trois conseils et s'engage à une augmentation annuelle qui suivra le rythme de l'inflation et des étalons mondiaux.

La Stratégie canadienne en matière de biofabrication et de sciences de la vie¹ du Canada énonce cinq piliers clés qui contribueront « à la croissance et à l'amélioration de la réputation du Canada en tant que phare de l'innovation en sciences de la vie dans le monde ». Un facteur clé de cette réussite est indiqué au pilier 2 – Établir une base solide en renforçant les systèmes de recherche et la filière de talents. Comme l'indique la stratégie, « il ne sert à rien d'avoir une usine à la fine pointe de la technologie si nous n'avons pas les gens et le talent pour la faire fonctionner² ».

Des investissements accrus et soutenus sont nécessaires pour soutenir les chercheurs canadiens. Les Canadiens comptent sur les progrès de la recherche pour prévenir les maladies, élaborer des interventions vitales et protéger les personnes et réagir aux urgences sanitaires futures. Les investissements canadiens dans la recherche ont fléchi au fil des ans et la situation s'est aggravée avec les répercussions de l'inflation. Le financement fédéral de la recherche n'a pas suivi le rythme des homologues internationaux du Canada³. Des rapports récents montrent que le Canada est le seul pays du G7 dont les dépenses en R-D en pourcentage du PIB ont diminué au cours des vingt dernières années⁴⁵.

Les organismes de bienfaisance en santé sont très fiers de soutenir les jeunes chercheurs grâce à des programmes d'éducation et de formation axés sur des maladies, à des initiatives de mentorat et à des possibilités de réseautage. Des bourses fédérales accrues et concurrentielles sont nécessaires pour renforcer d'autres ressources qui sont en place afin de soutenir les chercheurs en début de carrière. Les subventions du Canada aux étudiants de maîtrise et de doctorat n'ont pas augmenté depuis 2003⁶. Sans investissements accrus pour soutenir adéquatement la prochaine génération de chercheurs, nous risquons davantage que de perdre nos meilleurs talents et de prendre du retard en tant que chef de file scientifique et économique. Une injection immédiate et soutenue de fonds est nécessaire pour donner au Canada la capacité de demeurer concurrentiel et d'attirer les meilleurs talents du monde.

Les partenaires des patients jouent un rôle important dans la recherche en représentant l'expérience vécue. L'apport des patients est vital, cependant que nous faisons passer les innovations en santé de la découverte à l'application. Le financement de la recherche en

¹ https://ised-isde.canada.ca/site/biofabrication/sites/default/files/attachments/1098_01_21_Biomanufacturing_Strategy_FR_WEB.pdf

² *Ibid.*

³ OCDE, <https://data.oecd.org/fr/rd/depenses-interieures-brutes-de-r-d.htm>

⁴ *Ibid.*

⁵ Comité permanent de la science et de la recherche, *Réussites, défis et opportunités pour la science au Canada*, juin 2022, p. 10-11.

⁶ Comité permanent de la science et de la recherche, Mémoire « Soutenez notre science », juin 2023.

santé doit comprendre des possibilités pour les patients d'être pleinement engagés et compensés pour leur participation active aux initiatives de recherche en santé, à la prise de décisions en matière de santé et aux processus réglementaires.

Améliorer l'environnement de financement du secteur des organismes de bienfaisance

Recommandation 2 : Collaborer avec le secteur des organismes de bienfaisance pour créer un environnement de financement plus durable.

Les organismes de bienfaisance en santé font partie intégrante du tissu social du Canada; ils offrent un soutien, de l'information et de l'espoir aux Canadiens en temps de besoin. La demande de services a augmenté tout au long de la pandémie et elle augmente encore, alors que les patients gèrent eux-mêmes leur santé en attendant d'avoir accès à un traitement médical. Alors que la demande pour nos services continue de croître, de nombreux organismes de bienfaisance ressentent l'impact de l'inflation croissante sur leurs revenus⁷.

Pour répondre à la demande actuelle et croissante, notre secteur demande des changements nécessaires afin de créer un environnement de financement durable et équitable pour le secteur. Un rapport de 2019 du Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance intitulé *Catalyseur du changement : Une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste*⁸, contenait plusieurs recommandations d'amélioration. Conformément aux discussions avec d'autres organismes sans but lucratif qui servent les intérêts de différentes collectivités au Canada, nous demandons au gouvernement de collaborer avec le secteur pour créer des occasions de stabiliser le financement de base, de favoriser des partenariats plus équitables et de veiller à ce que les fonds soient répartis équitablement dans la collectivité. À cette fin, il faut notamment régler les enjeux persistants qui découlent des politiques du Conseil du Trésor et qui créent des obstacles pour le secteur. Par exemple :

- Fixer des échéanciers plus réalistes et offrir une flexibilité pour des mesures d'adaptation;
- Alléger le fardeau administratif;
- Couvrir tous les coûts, y compris les mesures d'équité et d'accessibilité, associés à la réalisation d'un projet financé;
- Améliorer la transparence dans les décisions de financement, ce qui permettra aux organismes de comprendre pourquoi ils ont reçu ou non un financement;
- Abandonner l'approche de financement ponctuel au profit d'accords de financement pluriannuels;
- Inclure des représentants de divers organismes à but non lucratif dans les processus décisionnels concernant les processus et politiques de financement;
- Permettre une plus grande flexibilité dans la manière dont les fonds sont utilisés;
- Indexer le financement du secteur à but non lucratif à l'inflation.

⁷ CanadaDon, *Rapport sur les dons 2023*.

⁸ Comité sénatorial spécial sur le secteur de la bienfaisance, 2019, *Catalyseur du changement : Une feuille de route pour un secteur de la bienfaisance plus robuste*, https://sencanada.ca/content/sen/committee/421/CSSB/reports/CSSB_Report_Final_f.pdf, p. 41-55.

Nous demandons également que des modifications soient apportées à la [Directive sur les paiements de transfert](#) du Secrétariat du Conseil du Trésor pour :

- augmenter les exigences d’admissibilité;
- inclure les organismes à but non lucratif dans la catégorie des organismes;
- établir un équilibre entre le recours aux subventions et aux accords de contribution;
- évaluer le « risque » de manière plus équitable, afin de ne pas perpétuer une surveillance excessive des groupes en quête d’équité;
- améliorer et normaliser les définitions;
- modifier la clause 6.6.1 afin de donner aux ministères un plus grand pouvoir discrétionnaire pour accorder un financement pluriannuel;
- établir des seuils pour les coûts de base et les coûts de fonctionnement pour les fonds axés sur les projets.

Notre secteur joue un rôle essentiel dans le rétablissement économique et social du Canada et dans la réalisation des priorités du gouvernement concernant la santé et le bien-être de notre population. Donner suite aux recommandations ci-dessus aidera à renforcer le secteur des organismes de bienfaisance.

Recommandation 3 : Avant de procéder aux modifications proposées à l’impôt minimum de remplacement, déterminer l’incidence de ces modifications sur les revenus des organismes de bienfaisance au moyen d’une analyse économique et financière indépendante.

Le budget 2023⁹ a apporté plusieurs modifications à l’impôt minimum de remplacement pour les particuliers à revenu élevé. Ces modifications comprennent des modifications qui augmenteront le coût fiscal du don de titres admissibles à un organisme de bienfaisance. De plus, les donateurs qui répondent aux nouveaux critères constateront une réduction du pourcentage de crédits d’impôt non remboursables qui peuvent être demandés. On craint que ces changements ne créent d’autres obstacles et ne découragent les dons au secteur des organismes de bienfaisance. Le secteur des organismes de bienfaisance dépend de la philanthropie pour soutenir sa mission et financer les coûts administratifs. Des recherches récentes sur les dons indiquent que la participation globale des donateurs a diminué au cours des 10 dernières années¹⁰. Dans les diverses catégories de donateurs, les dons de familles à revenu élevé (27 %) demeurent une source importante de revenus pour le secteur des organismes de bienfaisance¹¹. Avant de modifier la politique fiscale, nous demandons au gouvernement du Canada de procéder à une analyse économique et financière indépendante des changements proposés afin de déterminer les répercussions sur le secteur des organismes de bienfaisance.

Conclusion

La pression budgétaire soutenue, accentuée par l’érosion inflationniste continue et la stagnation des investissements dans la recherche, constitue une préoccupation pour la recherche en santé dans notre pays. Les Canadiens et les Canadiennes comptent sur les progrès de la recherche pour produire de nouvelles connaissances qui orienteront des

⁹ Ministère des Finances Canada, Budget 2023, *Mesures fiscales : Renseignements supplémentaires*.

¹⁰ CanadaDon, *Rapport sur les dons 2023*.

¹¹ *Ibid.*

politiques, des pratiques, des procédures, des produits et des services améliorés qui, en fin de compte, amélioreront les résultats dans le domaine de la santé. Des investissements stratégiques et soutenus sont nécessaires pour stimuler la recherche et l'innovation dans notre pays et pour renforcer la santé et la sécurité économiques du Canada.

À propos de nous

Fondée en 2000, la Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé (CCOBS) est un regroupement d'organismes nationaux membres et de groupes de patients qui se font les porte-parole des malades à toutes les étapes du continuum des soins de santé. Pour de plus amples renseignements sur notre organisme, rendez-vous à la page <http://healthcharities.ca/accueil.aspx>.

Pour plus de renseignements sur le présent mémoire, veuillez communiquer avec :

Connie Côté
Présidente-directrice générale
Coalition canadienne des organismes de bienfaisance en santé (CCOBS)
ccote@healthcharities.ca